

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 15 avril 2026

Objet : Question parlementaire n° 3817 du 20 mars 2026 de Monsieur le Député Marc Goergen concernant « Paiement en espèces auprès des institutions de l'État ».

Madame la Ministre,

En date du 20 mars 2026, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe de la Ministre de la Digitalisation et du Ministre des Finances.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Marc Goergen.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre des Finances

(s.) Gilles Roth